

CONTACT

NOVEMBRE
2019

Vol. 38

No 6

ISSN 0830 0084

Le Parc de Neigette prend forme

Depuis 2012, le Comité de protection et de mise en valeur du secteur Neigette travaille à un projet visant la valorisation de ce site naturel d'une grande beauté : pont couvert, chute, rivière, sentier national, four à chaux. Après des corvées de nettoyage, des demandes de financement, une planification et un suivi des travaux, des aménagements ont été réalisés à l'été 2019 : sentiers pédestres, belvédère, aménagement autour du pont couvert déménagé et rénové par le ministère des Transports en 2018. Récemment, une corvée a permis de compléter le tracé d'un sentier pédestre menant de la chute Neigette au pont couvert en suivant les méandres de la rivière. D'autres travaux sont à prévoir avant l'ouverture des sentiers, notamment une signalisation adéquate et un affichage approprié.



Photo Radio-Canada (Julie Tremblay, septembre 2019)

Les aménagements réalisés en 2019 constituent la phase 1 des travaux au Parc de Neigette. D'autres demandes de subventions seront déposées pour travailler à la phase 2 du projet dont la réalisation repose sur la contribution de généreux **partenaires** comme la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette (aide financière de 56 000 \$ en 2019), la Municipalité de Saint-Anaclet et la MRC de Rimouski-Neigette. Et un tel projet issu du milieu ne peut voir le jour sans une équipe de vaillants **bénévoles** . Marchez ce secteur et visitez notre page *Facebook* pour des images du Parc de Neigette. Aidez-nous à protéger et à mettre en valeur ce magnifique site naturel!

Josée Ruest, Comité de protection et de mise en valeur du Parc de Neigette

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Monsieur Yve Rouleau

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Monsieur David Leblanc

Poste n°6 Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal 418 723-2816
-Télécopieur 418 723-0436
-Salle polyvalente 418 724-0900
-Bibliothèque 418 723-1747
-Centre communautaire 418 723-1747
-Service des loisirs 418 725-5389
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca

IMPLICATION JEUNESSE



Dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'implication jeunesse adopté dans la Politique de dons et d'aide financière de la Municipalité de Saint-Anaclet, nous voici maintenant rendus au moment des mises en candidature. Ce programme se veut une façon d'encourager les jeunes qui se distinguent dans un des trois domaines suivants : implication sociale, réussite culturelle ou performance sportive. Deux catégories sont offertes, soit : 0-12 ans et 13-20 ans.

Il est maintenant le temps de faire parvenir les candidatures. La date limite pour l'envoi du formulaire est le **30 novembre 2019**. Vous pouvez retrouver le formulaire sur le site web de la Municipalité ainsi que des copies papier au bureau municipal.

Pour des informations additionnelles, communiquez avec France Paquet à l'adresse suivante : france.paquet@gmail.com. Le comité évaluera les mises en candidature et déterminera un gagnant par catégorie d'âge. Les nommés seront invités à se présenter au cocktail du Nouvel An le 9 janvier 2020. Ils recevront chacun un certificat mentionnant leur mise en candidature puis les gagnants seront dévoilés.

Merci d'encourager nos jeunes!

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptés lors de la séance du 7 octobre 2019

Les élus municipaux nomment monsieur Francis St-Pierre représentant municipal au conseil d'administration du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette. (Rés. 2019-10-88)

Les élus municipaux confirment la réalisation des travaux du projet 514508 au programme PRIMEAU volet 1.2 selon les termes financiers proposés par le Ministère. (Rés. 2019-10-89)

Les élus municipaux autorisent le décompte progressif #1 pour les travaux du prolongement du réseau d'aqueduc au montant de 351 167,56 \$ taxes incluses. (Rés. 2019-10-90)

Les élus municipaux approuvent le rapport de dépenses au montant de 101 758,88 \$ taxes incluses pour les travaux de pavage 2019 sur le rang 4 Ouest et demandent le versement de la subvention discrétionnaire. (Rés. 2019-10-91)

Les élus municipaux autorisent le financement temporaire du règlement d'emprunt 482-2019 pour le prolongement d'aqueduc pour un montant maximal de 2 M\$. (Rés. 2019-10-92)

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Simetech Environnement inc. au montant de 46 551,08 \$ taxes incluses pour le pompage des boues à l'étang aéré # 1. (Rés. 2019-10-93)

Les élus municipaux appuient la MRC de Rivière-de-Loup dans sa demande au gouvernement du Québec afin de mettre en place des mesures fiscales adéquates pour aider les municipalités à gérer l'encadrement des petits animaux. (Rés. 2019-10-94)

Les élus municipaux offrent leurs condoléances à la famille de madame Laurette Parker décédée le 1^{er} octobre 2019. Madame Parker était la belle-mère de monsieur Alain Lapierre.



Application Voilà!

Voilà ! est un Dossier Citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la municipalité. Vous devez tout d'abord vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé pour ensuite ajouter votre propriété à votre dossier et recevoir votre compte de taxes en ligne et non plus en format papier. Cette application permet aussi d'avoir accès rapidement au calendrier de la collecte des matières résiduelles et le recyclage.

Le lien pour créer votre Dossier Citoyen personnalisé est présent sur le site de la municipalité (www.stanaclet.qc.ca) en haut à droite de la page d'accueil.

CAMPAGNE DE VACCINATION 2019 CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Vous devez prendre rendez-vous à compter du **15 octobre 2019** sur le site Web : grippe.cisssbsl.com

Cliniques offertes à la population de la MRC de Rimouski-Neigette Rimouski (Salle Raoul Roy, Église St-Pie-X – 373, av. de la Cathédrale)

Mercredi, 6 novembre 2019 : 9 h à 19 h
Jeudi, 7 novembre 2019 : 9 h à 19 h
Vendredi, 8 novembre 2019 : 9 h à 16 h
Samedi, 9 novembre 2019 : 8 h 30 à 15 h 30
Mercredi, 4 décembre 2019 : 12 h à 19 h
Jeudi, 5 décembre 2019 : 9 h à 19 h
Vendredi, 6 décembre 2019 : 9 h à 16 h
Samedi, 7 décembre 2019 : 8 h 30 à 15 h 30

Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, vous pouvez composer le 1 866 445-0601, du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h.

VIE MUNICIPALE

Un p'tit peu d'urbanisme

Saviez-vous qu'il est primordial de respecter les conditions édictées au permis émis?

Lorsque vous venez me rencontrer pour une demande de permis ou de certificat d'autorisation, je vous questionne au sujet de votre projet, que ce soit pour la construction d'un garage, d'une galerie ou l'implantation d'une piscine, etc. Ces précisions servent à déterminer si votre projet de construction ou de rénovation correspond aux normes des règlements d'urbanisme de votre municipalité. Il est très important de respecter le descriptif de vos travaux (hauteur, largeur, dimension, implantation), car si vous envisagez de vendre votre résidence, par exemple, sachez qu'un arpenteur-géomètre, lorsqu'il prépare votre certificat de localisation, doit valider la conformité des constructions érigées sur votre propriété. Si cela n'est pas le cas, la vente de votre résidence peut être bloquée, ce qui engendrera des délais supplémentaires et des frais.

Il est encore plus important dans le cas d'une succession que les permis soient respectés, car ce sont malheureusement les successeurs qui en paient le prix! De grâce, respectez votre demande de permis!

Si vous désirez me rencontrer pour une demande de permis ou pour toutes autres informations reliées à l'urbanisme, il est préférable de prendre un rendez-vous au 418 723-2816.

Marie-Hélène Michaud, l'inspectrice en urbanisme

Résultat élection partielle municipale



Madame Vanessa Lepage-Leclerc a été élue au poste de conseillère # 4 lors de l'élection partielle municipale qui a eu lieu le dimanche 6 octobre. Madame Vanessa Lepage-Leclerc a été élue avec 124 votes de majorité. 261 électeurs ont participé à cette élection.



MRC de
Rimouski-Neigette

Relevez le défi de la réduction des déchets

Diminuer la taille de ses poubelles : un geste concret pour l'environnement!

C'est bien connu, les Canadiens sont parmi les plus grands producteurs de vidange au monde! Par le fait même, nous épuisons nos ressources naturelles et polluons notre belle planète.

Et si tous ensemble on changeait cela, un petit geste à la fois!

Prendre le virage zéro déchet : c'est possible !

On entend de plus en plus parler du mouvement *zéro déchet* qui consiste à ne plus (ou presque plus) produire de déchet. Vous pouvez participer à ce mouvement en adaptant vos objectifs à votre réalité.

Le secret est de choisir un geste qui a du sens pour vous et d'y aller pas à pas.

Pour commencer, regardez ce qu'il y a dans votre poubelle et demandez-vous : « Qu'est-ce que je peux enlever? » Débutez par ce qui vous semble facile et motivant.

Adoptez une nouvelle habitude pour réduire vos déchets!

Engagez-vous à mettre en place au moins une nouvelle habitude de réduction des déchets pour la prochaine année.

Besoin d'inspiration ? Visitez les groupes Facebook « Zéro déchet » de notre région.

Le bac bleu, le bac brun et l'écocentre sont vos alliés pour réduire vos déchets. Assurez-vous de bien trier vos matières en consultant **Infobac.ca** ou en appelant la ligne Infobac au 418-725-2222.

N'hésitez pas à nous faire part de vos initiatives sur notre page Facebook **Réduction des déchets – Rimouski-Neigette !**

Catherine Denis, coordonnatrice en environnement
environnement@mrc-rn.ca

LOISIRS ET CULTURE

HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur! Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-5389. La date limite d'inscription est le **17 décembre** à 16 h 30.

Bibliothèque Roger-Fournier

À la bibliothèque Roger-Fournier, l'abonnement est gratuit et nous offrons une vaste collection de documents pour toutes les clientèles. Venez découvrir les joies de la lecture!

À votre agenda de novembre:

Samedi **2 novembre**, de 14 h à 16 h: Nous recevons l'auteure Suzanne Blanchard pour nous parler de son premier roman *Les monstres du placard*. Activité gratuite.

Mercredi **20 novembre** à 19h: Mme Anne Vastel, herboriste. Thème: Fatigue et épuisement.
Comment retrouver sa vitalité avec les plantes! 12\$ par personne. Réservez votre place!

Merci aux bénévoles de la bibliothèque, leur temps est le plus précieux des cadeaux.

Pour nous rejoindre aux heures d'ouverture: 418 723-1747 ou par courriel: bibliostanaclet@hotmail.com.
Facebook: Bibliothèque Roger-Fournier.

« La lecture nous grandit, la lecture nous enchante. » (E. Orsenna)

Ateliers Généalogies et histoires de Saint-Anaclet

Cinq (5) ateliers de 2 heures, de 13 h 30 à 15 h 30, les mercredis **6, 13, 20 et 27 novembre** et **4 décembre 2019** au centre communautaire, salle à l'entrée au rez-de-chaussée. Le coût est de 10 \$ pour les 5 ateliers. Les ateliers sont animés par monsieur Lucien Roy.

Informations et inscription: roylcegep@hotmail.com ou 418 722-7406.

ORGANISMES

Club des 50 ans et plus de St-Anaclet-de-Lessard



Les activités de votre Club sont reprises de plus belle. Nous devrions avoir nos cartes de membres sous peu; si des gens (retraités ou non et 50 ans et plus) sont désireux de faire partie d'un club où il fait bon se rencontrer et socialiser, vous pouvez contacter monsieur André Desrosiers, responsable des cartes, au 418-723-6059 ou une autre personne du C.A. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Aussi, **notre dîner de Noël est prévu pour le dimanche 8 décembre à 12 h au coût de 25 \$ par personne avec musique en après-midi**. Vous serez contactés sous peu, n'oubliez pas cette date et parlez-en à vos amis.

Au plaisir de vous voir!

Lise Brillant, présidente

ORGANISMES



LES ACTIVITÉS DU CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET

Les produits Lions sont en vente aux prix suivants : gâteaux aux fruits Haygard 18 \$, noix 14 \$ et les truffes 10 \$. Les profits de ces ventes vont entièrement au fonds des œuvres. Pour info : 418-723-4396. Pour la distribution de la traditionnelle *canne de bonbon*, les membres passeront à votre porte au cours du mois de décembre.

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 13 décembre. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier. Vous devez adresser votre demande au Club Lions de Saint-Anaclet, 25-C, Principale Est, Saint-Anaclet, G0K 1H0. La distribution des paniers se fera le **21 décembre**.

À noter que des boîtes et des petites banques sont placées dans les commerces locaux, à l'école, au CPE Les Petits Soleils Magiques et à la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette pour recueillir dons et denrées non périssables. Pour plus d'informations, contactez Solange Cormier au 418-723-4000.

Le déjeuner du père Noël se tiendra le dimanche **22 décembre** au centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet de 8 h à 11 h 30. Tous les enfants présents recevront un cadeau des mains du père Noël. Coûts : adulte (6 \$), enfants de 6 à 12 ans (3 \$), 5 ans et moins le déjeuner est gratuit. Pour plus d'informations : Michel Gallant au 418-724-6474. Gaétan Pelletier, comité publicité.



Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières de St-Anaclet convie ses membres et celles qui désirent le devenir à sa prochaine réunion régulière qui aura lieu le mercredi **20 novembre** à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne (derrière l'église de St-Anaclet). Merci de l'intérêt que vous porterez à notre demande.

Hélène Bouillon, conseillère communications au 581 624-7011
Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés!

AFEAS

Prochaine réunion : mardi **19 novembre** 19 h 30, salle Réal-Lamontagne. Sujet : le travail invisible : le rôle des grands-parents. Invitée spéciale : Mme Rachel Dupuis. Le public est invité. Raymonde Vandal, prés.



Résultat inventaire poissons au lac à l'Anguille

L'inventaire a été réalisé en juillet 2018 par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sous la supervision de Guy Verreault, biologiste. Onze (11) stations d'échantillonnage ont permis de capturer 4381 poissons répartis en huit espèces. Vous retrouverez dans le tableau plus bas l'abondance de chacune des espèces.

Espèces et nombre (n)

Éperlan arc-en-ciel (1458), Mulet à cornes (1158), Épinoches à 3 épines (1059), Fondule barré (568), Ombre de fontaine (55), Anguille d'Amérique (41), Naseux noirs (24), Méné à ventre rouge (18)

Pour mieux connaître ces poissons consultez cet article sur le site Web de la Mun de Saint-Anaclet-de-Lessard, cliquez sur le lien suivant et vous rendre aux pages 49 et 50 de la présentation : [Abondance des 8 espèces de poissons au lac à l'Anguille](#)

André Lévesque, président
Association de la protection de l'environnement du Lac à l'Anguille inc **2019-11**
www.apelast-anaclet.org



Invitation au Brunch de Partage

Le comité des chevaliers de Colomb de St-Anaclet accueille son Conseil 2843 de Rimouski pour leur Brunch de Partage annuel dans notre communauté. Celui-ci aura lieu le dimanche **1^{er} décembre** 2019 à la salle Régis-St-Laurent de notre centre communautaire. Il sera servi vers 11 h 30.

Dans un premier temps, nous assisterons à la célébration de la parole de 10 h à l'église. Suite à celle-ci, nous profiterons de l'occasion pour fêter nos jubilaires; chevaliers en règle par multiple de cinq ans chacun de l'Ordre Colombien, tout en incluant les anniversaires de mariage Chevaliers Colomb ou non.

C'est une invitation pour chacun de vous paroissiens, paroissiennes, à venir vous rassembler afin de partager avec nous et de vivre ce beau moment.

Coût d'entrée pour le Brunch, il vous suffit d'apporter des denrées alimentaires non périssables ou laisser un don monétaire en entrant. Ces derniers serviront à préparer des paniers de Noël, pour être distribuée à des familles démunies.

Comme vous le savez, le besoin d'aide aux familles démunies est très grand. Nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

Comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet

VIE COMMUNAUTAIRE



Club Lions - Projet de réaménagement

Le projet de réaménagement de l'école des Sources de St-Anaclet s'est vu octroyer une subvention de 5000 \$ versée par la Fondation des Clubs Lions du Québec. C'est le Club Lions de St-Anaclet, qui a lui-même versé 3000 \$ depuis 4 ans, qui avait soumis la demande à la Fondation. La remise officielle a eu lieu le 20 octobre.

Sur la photo, dans l'ordre : Lion Diane Ouellet, ex-présidente du Club et membre de la commission de services à la jeunesse, Lion Francine Julien, administratrice de la Fondation, Mme Angèle Gaudreault, directrice de l'École des Sources, et Lion Gaëtan Pelletier, secrétaire du Club.



AFEAS

Campagne annuelle de l'AFEAS contre la violence. Entre le **25 novembre et le 6 décembre**, l'AFEAS distribuera des rubans blancs au personnel des édifices publics et commerces de la Municipalité afin qu'ils et elles le portent tout au long de la semaine. Le V inversé signifie NON à la Violence! Le **6 décembre**, comme nous le faisons depuis plus de 20 ans, nous monterons un Arbre de paix devant l'édifice municipal afin de rappeler les 14 victimes de Polytechnique. Toute la population est invitée à participer à ce rituel. À 10 h, vendredi le 6 décembre.
Raymonde Vandal, prés.

Sentier national fermé

Veillez prendre note que le sentier national qui relie la chute Neigette au Mont-Comi et St-Gabriel est officiellement fermé depuis le 31 octobre, et ce, pour la période hivernale.
Merci de votre collaboration.

Nouveau service de garde en milieu familial privé non reconnu
Valérie Grosset-Courbron
279 rue Principale Ouest, 418 730-8174
Ouverture officielle fin novembre

Fermeture du skateparc

Veillez prendre note que le skateparc est fermé pour la saison hivernale. Les modules seront réinstallés dès le mois de mai 2020.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

Le 4 novembre

Le 2 décembre



Deuxième édition du prix du Patrimoine de Saint-Anaclet

Le prix du patrimoine a été créé en 2015 dans le but de récompenser et d'**encourager les initiatives de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti de St-Anaclet**. Le prix est remis aux **années impaires** pour alterner avec les Prix du patrimoine de la MRC et du Bas-St-Laurent. En 2017, le concours avait été annulé faute de candidatures. **Pour remédier à la situation, la formule de candidature a été changée pour faire place à une nomination par jury**. La corporation a donc pris l'initiative de former un jury indépendant pour évaluer les efforts de mise en valeur réalisés par les citoyens de St-Anaclet. La visite s'est déroulée le 5 octobre dernier par un jury composé de Mme Shanti Sarazin de la MRC Rimouski-Neigette, Mme Sabrina Gendron, directrice de la Société Rimouskoise du Patrimoine (SRP) et Mme Elyse Vallerand, membre du CA de la SRP. Le prix comprend une plaque commémorative à apposer sur le bâtiment gagnant et un certificat personnalisé. Ils seront remis à l'assemblée générale annuelle qui se déroulera le 21 novembre à la salle Réal-Lamontagne.

Nous encourageons ainsi les efforts de promotion de notre patrimoine, une manière de susciter d'autres initiatives dans le milieu.

Simon Bélanger pour la Corporation du patrimoine
patrimoine-anaclet@hotmail.com

La date de tombée pour le prochain Contact est le
20 novembre 2019

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:
municipalite@stanaclet.qc.ca

Rédaction et mise en page: Véronique Brousseau
Impression: Tendance EIM

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».